PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège Aveyron Gers Haute-Garonne Hautes-Pyrénées Lot Tarn Tarn-et-Garonne





Voilà plus d'un an que nous travaillons, avec et l'association de formation en cours de les nouveaux Conseillers élus du CROA Midi-Pyrénées, à l'idée nécessaire de renforcer les professionnels de l'architecture dans leurs pratiques quotidiennes. Aux conditions qui permettraient de les replacer au cœur du débat public. Aux actions effectives qui conduisent à considérer nos métiers non seulement comme incontournables, mais comme majeurs et premiers dans l'élaboration des espaces habités et vécus par tous.

Combat permanent dont nous pensons qu'il requiert l'implication de tous dans nos devoirs de pédagogie et de diffusion de la culture architecturale.

Ces volontés d'actions ont naturellement pris plusieurs directions, dont nous dressons ici un premier bilan (voir en page 12 du présent numéro) et qui tendent aussi bien à renforcer la professionnalisation qu'à assurer notre rôle d'acteurs culturels, en développant toutes les formes d'échanges entre architectes, élus et grand public.

Quatre de ces actions méritent un éclairage particulier.

Nous avons souhaité développer l'accès à des programmes de formation appropriés, par une nouvelle organisation du Pôle de Formation. L'offre sera désormais partagée entre l'ENSA Toulouse pour les formations longues de type « universitaire »

création, animée par le CROA.MP, pour les formats courts sur les thématiques

Sont d'ores et déjà disponibles fin 2011 des formations sur la construction bois ainsi que sur l'optimisation des méthodes en agence d'architecture. Nous proposerons au printemps 2012 une formation de 2 jours sur les bâtiments basse consommation, formation très accessible et ayant vocation à être suivie par l'ensemble des professionnels. Inscrivez-vous dès que

La lutte contre le dumping des honoraires, passe selon nous par la lutte contre la prééminence du critère « prix ». Les difficultés induites par les MAPA nous ont conduits à produire un document simple et pédagogique rappelant et hiérarchisant l'ensemble des paramètres qui génèrent de la qualité architecturale. Ce document a été établi en partenariat avec le CAUE, la DRAC, l'APUMP et la DREAL et sera diffusé à l'ensemble des élus.

En parallèle, rappelons que nos interventions en « veille » sur les marchés publics obligent les maîtres d'ouvrage à reconsidérer leurs procédures ou leurs conditions de consultations lorsque nous les avons utilement cataloguées comme anormales ou abusives. Nous continuerons dans cette politique qui cherche à sensibiliser les élus et maîtres d'ouvrage sur les exigences et les conditions que nécessite une architecture de qualité.

Pour augmenter les échanges entre architectes et aller à la rencontre de nos confrères sur l'ensemble du territoire régional, nous avons poursuivi la politique mise en place en 2009 de « délocalisation » des Conseils. Nous nous sommes ainsi rendus dans l'Ariège, le Lot, le Tarn-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, dans le Tarn et tout dernièrement dans l'Aveyron.

La qualité des échanges que nous avons pu constater entre les architectes lors de ces réunions nous conforte sur la nécessité de nous retrouver régulièrement pour aborder les questions d'actualité qui nous préoccupent. Le renforcement du lien confraternel à travers les choix de priorités d'actions est essentiel pour établir une dynamique de groupe. En travaillant sur une stratégie de communication partagée, nous nous inscrivons dans une logique de resserrement qui vise une efficacité

Avec la notion généralisée de développement durable, les questions de l'architecture et de la ville sont revenues au centre du débat public. Nous pensons que nos positions de « sachants » sont utiles pour éclairer des questions aussi

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

complexes. Attendus sur ces sujets, nous devons saisir cette occasion pour faire intervenir les architectes et les professionnels de l'urbanisme et du paysage, individuellement et collectivement, toujours davantage dans la sphère

Toutes nos participations à des ateliers publics, à la Fabrique Urbaine ou à des échanges avec des comités de quartiers, doivent être comprises dans le sens de ce rôle pédagogique et explicatif. A titre d'exemple, notre souhait de partenariat avec le quotidien régional « La Dépêche » a permis la publication hebdomadaire d'informations sur l'architecture à destination du grand public. Cette action sera complétée par la sortie prochaine d'un numéro hors-série sur l'avenir de l'agglomération toulousaine où la fabrication en cours de la ville sera détaillée, par quartier, à l'horizon 2025.

La trame de ces actions trouve sa justification première dans le renforcement du rôle des architectes au service de l'architecture. C'est le sens de l'engagement que nous avons pris il y a un an et que nous poursuivrons dans l'idée de redynamiser nos échanges, d'affirmer nos positions par notre présence indispensable dans le débat public

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr

Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Rédacteur en chef Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction

Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Informations Cahiers de l'Ordre

Gérard Ringon, Pierre-Edouard Verret

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Ont participé à ce numéro

Pierre Bonnard, Philippe Cirgue, Vincent Defos Du Rau, Jean

Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Benjamin Colboc et Manuela Franzen, Vincent Defos du Rau,

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de

l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées,

le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et

le Club des partenaires : NPN, Prodware, Syndicat National du

Béton Prêt à l'Emploi, Technal, Trentotto, VM Zinc

Pierre Duffau.

Coordination

Aurélie Bayol.

Directeur de la publication

ACTIVITÉS

MAISON DE L'ARCHITECTURE







Présentation

Proposée par Prodware Vendredi 18.11.2011, à la Maison de l'Architecture / L'îlot 45

2 sessions : de 10H à 12H ou de 14h à 16h

Une journée pour découvrir les nouveautés d'AutoCAD et d'AutoCAD LT 2012 comme par exemple l'explorateur de contenu ou les réseaux associatifs.

Nous aborderons également les avantagés liés aux contrats de souscription que vous retrouvez en ligne dans votre Centre d'Abonnement.

session.

> Inscription auprès de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées Tél.: 05 61 53 19 89 - mail: ma-mp@wanadoo.fr

Attention les places sont limitées à 16 personnes par

Plus d'informations : Sandra Geri 09 79 999 775 (Prodware Toulouse)

Exposition

Global Award for Sustainable Architecture 2007 > 2010 Exposition du 17.10.2011 au 04.01.2012. à la Galerie du CMAV - Toulouse

la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées et le CAUE 31. Ce prix a vocation à rassembler la communauté de ces architectes de grand talent, à faire connaître leur démarche, à stimuler l'échange des expériences entre Nord et Sud. Depuis 2007, vingt architectes ont été récompensés.

L'exposition produite par la Cité de l'architecture présente leurs travaux, dans

Exposition itinérante de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, proposée par

www.cmaville.org

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

leur diversité et leurs innovations.

année 2011 : 06 édition

La proclamation des résultats du Prix aura lieu le 01.12.2011 pendant les Rendez-Vous de l'Architecture

Le jury s'est réuni le 05.10.2011 pour attribuer les distinctions de la 06ème édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées organisé par la Maison de l'Architecture en collaboration avec l'Ordre des Architectes. 163 projets ont été remis par les architectes participants.

Composition du jury Président : Francisco Mangado, architecte Membres: Nicola Delon, architecte / Bernard Quirot, architecte / Adelfo Scaranello, architecte



L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse

Web: www.maisonarchitecture-mp.org

de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

> entrée libre du lundi au vendredi

Tél.: 05 61 53 19 89 . Mél: ma-mp@wanadoo.fr

http://www.facebook.com/MAISONMP





Appel à candidatures

Les albums des jeunes architectes et des paysagistes 2012

Date limite de pré inscription sur internet lundi 31.10.2011

Date limite de remise des dossiers de candidature mercredi 30.11.2011

Règlement & formulaire d'inscription disponibles sur internet www.ajap.culture.gouv

Exposition

Yohann Gozard, « Chercher la ville, Montauban à la limite » du 29.09.2011 au 29.01.2012

Centre du Patrimoine Ancien collège - Montauban

Exposition proposée en partenariat avec le musée Calbet de Grisolles, dans le cadre des « Embarcadères 2011, saison culturelle en Pays Montalbanais ».

« Usines désaffectées, friches industrielles, espaces péri-urbains en mutation, Yohann Gozard s'est choisi des non-lieux comme motifs et lieux d'errance. Il en réalise des images qui frappent par la richesse de leurs couleurs et le mystère de leur lumière. D'un semblant de normalité exsude un trouble qu'une lecture attentive n'arrive pas toujours à lever. C'est que l'artiste s'affranchit des codes traditionnels de la photographie pour projeter dans le cadre l'image mentale de son expérience temporelle des territoires explorés. »

Renseignements: 05 63 63 03 50



Salon

Graphéine, Salon du dessin contemporain Du 27.10 au 04.12.2012

Une cinquantaine d'artistes, 24 expositions, des rencontres, des conférences, un salon du livre, des visites accompagnées.

Le réseau PinkPong présente la 3^{ème} édition de Graphéine, Salon du Dessin Contemporain, en s'ouvrant à de nouveaux lieux partenaires et en déployant une plus

Programme: www.pinkpong.fr

grande variété de pratiques.

Rencontre

Les petits déjeuners de la CAO Vendredi 4.11.2011 de 9h15 à 12h00 Locaux de la société Prodware

Sujet abordé en novembre : évoluer d'un logiciel CAO 2D à un logiciel métier pour des conceptions 2D/3D. Découvrez quels sont les avantages et les

Nous aborderons également les avantagés liés aux contrats de souscription que vous retrouvez en ligne dans votre Centre d'Abonnement.

Prodware, partenaire de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées Prodware, 75 voie du Toec, 31000 Toulouse Inscription et informations Christelle MARCHAND ou Sandra GERI 09.79.999.775 Mails: cmarchand@prodware.fr/sqeri@prodware.fr



MAISON DE L'ARCHITECTURE Adhésion / Abonnement / Commande Midi-Pyrénées

O Bulletin d'adhésion 2011

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...). Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

 \circ Publications de la Maison de l'Architecture :

 \circ











Plan Libre. Recueil articles

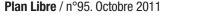
Aerhaubletindadhésion ou adrabanoements compaléténestaiorenvoyer accompagnée du prèglement à : cahiers centraux 2002-2006 Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

......









L'Université de Toulouse II - Le Mirail

Les faiseurs de ville et la littérature : umières sur un star-system contemporain et ses discours publics

C'est au début de cette année, en écoutant Métropolitains l'émission hebdomadaire de France Culture que François Chaslin consacre à l'architecture et à l'urbanisme, que j'ai découvert la thèse de Géraldine Molina. J'appris par la suite qu'elle avait été présentée devant jury en octobre 2010 à l'Université de Toulouse le Mirail.

Ce que l'entendis lors de l'émission, avait suscité ma curiosité et mon intérêt par l'angle inédit qui était proposé pour aborder la pratique des architectes : comment utilisent-ils la littérature dans les différents moments de leur d'une grande diversité : mobilisation d'écrivains, usages

Géraldine Molina avec qui je pris contact par internet me confia un exemplaire de sa thèse et je suis entré pour de longues heures de lecture dans la vaste et précise exploration qu'elle a menée où s'articulent les réflexions théoriques et les divers volets d'une enquête qui précisément essaient d'identifier et d'analyser les divers usages que font de la littérature les architectes. Elle explique dans les premières pages comment son

intérêt pour la littérature et ses études de géographie orientées par la suite vers l'urbanisme, l'ont amenée à formuler la problématique de sa thèse : « ce travail d'enquête ne s'attachait donc pas à mobiliser la littérature et à l'étudier pour elle-même, mais bien plutôt à saisir comment, en tant que construction sociale et du fait des interactions particulières qu'elle entretient avec la société, elle permettait d'interroger un certain nombre de problématiques socio-spatiales, de pratiques et d'actions sur l'espace ».

Pour établir le corpus d'informations à partir duquel elle a élaboré sa thèse, elle a choisi un groupe de 17 « grands architectes-urbanistes » contemporains (R.Bofill, M.Cantal-Dupart, R.Castro, A.Chemetov, P.Chemetov, Ch.Devillers, B.Fortier, H.Gaudin, B.Huet, D.Mangin, J.Nouvel, Ph.Panerai, R.Piano, Ch.de Portzamparc, P.Riboulet, B.Secchi, A.Siza). Leurs écrits et leurs réalisations ont été pris en considération ; et un entretien a été réalisé avec une dizaine d'entre eux.

Se sont aussi ajoutés à l'enquête des entretiens avec diverses personnalités, (écrivains, philosophes, historiens, sociologues, journalistes) susceptibles d'apporter des points de vue intéressants sur les questions abordées dans la thèse

Le choix qui a été fait de s'adresser à ces « grands architectes » nécessite de faire une sorte de détour long mais nécessaire, car c'est la validité même de la démarche qui se trouve mise en cause, sur la manière dont se structure la profession d'architectes, où « les grands apparaissent tout autant comme des références incontournables structurant fortement l'imaginaire des professionnels les plus ordinaires ». Ce choix méthodologique, qui d'une certaine manière postule une unité hiérarchisée de la profession d'architecte, me semble pouvoir poser question. Cette profession est-elle homogène? Les débats très vifs qui l'ont animée depuis les années 60, que ce soit sur l'enseignement, sur le statut de l'Ordre des architectes, sur la diversification des pratiques professionnelles, n'y ont-ils pas induit

LES FAISEURS DE VILLE ET LA LITTÉRATURE:

lumières sur un star-system contemporain et ses discours publics Des usages de la littérature au service de l'action des grands architectes-urbanistes

des recompositions et des fragmentations que l'on retrouve dans ses représentations et son imaginaire ? Les architectes stars sont ainsi parfois pris à partie par certains de leurs confrères ; ici même j'ai récemment présenté le « Traité d'architecture sauvage » de Jean-Paul Loubes qui défend d'autres idées sur l'architecture et sa pratique.

Venons en maintenant au cœur même de la thèse,aux usages que les architectes font de la littérature. Ils sont divers de la littérature et des textes, pratiques de l'écriture. Par exemple dans les réflexions menées sur « le Grand Paris », de nombreux écrivains associés à des architectes et des artistes, ont été mobilisés pour, suivant les propos de Roland Castro, donner« du sens dans la ville », « fabriquer visiblement et sensiblement du destin

La proposition de collaboration qui est adressée à des écrivains, mise sur une capacité d'expertise qui contribue au processus de conception architecturale et urbanistique. Ce fut le cas notamment avec le Parc de la Villette où le travail de Tschumi se fonde sur divers concepts issus de la littérature et des théories littéraires. « Dans la réalisation de la station de métro Météor, la collaboration entre Antoine Grumbach et Jean-Christophe Bailly fournit (...) un exemple dans lequel la littérature ne s'avère pas seulement envisagée comme un élément venant se surajouter, se surimprimer au bâtiment mais témoigne d'une volonté plus profonde d'en faire (...) le principe fondateur du projet ». L'intervention des écrivains est aussi sollicitée dans les écoles d'architecture où on les invite à animer des ateliers d'écriture et de lecture. C'est le cas d'Hélène Bleskine qui anima un atelier à l'Ecole de Paris=Malaquais sur le thème « exprimer son rapport à la ville ». Georges Perec fut invité à participer à un jury de diplôme à l'Ecole de La Villette.

L'une des points centraux de la thèse se situe dans l'analyse des références littéraires dans les discours des architectes. A partir d'une identification précise de ces références, il importe de comprendre les significations qui leur sont conférées

La référence peut être utilisée comme porteuse de savoirs et de connaissances sur la ville, ses usages et ses représentations. Paul Chemetov, par exemple, souligne comment plusieurs écrivains, Cendrars, Céline, Dabit, ou encore Meckert et Calet, ont contribué à éveiller son intérêt pour la banlieue. Panerai parle des romans de Léo Malet qui décrivent les pratiques des centres urbains. La référence littéraire peut aussi être utilisée pour « penser, décrire et légitimer son travail de faiseur de ville ». Là encore, les exemples sont nombreux : Portzamparc insiste sur l'importance qu'ont eu quelques vers de Lao Tseu pour exprimer le sens de son travail : Gaudin réfère fréquemment son travail à la poésie de du Bouchet ; Riboulet compare sa démarche à celle de Queneau. A ce moment de la thèse, une réflexion de Géraldine Molina ouvre sur une interrogation qui me semble essentielle dans son travail, mais troublante par ses

implications : « Que l'influence de la littérature soit réelle ou qu'elle relève d'une simple mise en scène, d'une pure logique de communication n'apparaît pas comme un point très important. Ce qui apparaît essentiel est bien plutôt que ces acteurs choisissent de l'employer dans leurs discours publics pour évoquer la manière dont ils conçoivent leur

Dans la suite de cette analyse, mais un degré plus haut pourrait-on dire, survient la « tentation » littéraire chez ces « grands » architectes. Comment parvient-on à être considéré comme écrivain ? A quel moment ? Par qui ? La réponse à ces questions conduit à entrecroiser l'analyse littéraire, qui permet d'identifier les formes d'écriture avec les procédés mis en œuvre, et l'analyse sociologique qui rend compte des processus par lesquels on est reconnu en tant qu'écrivain. Géraldine Molina dresse une belle série de « portraits d'architectes en écrivains » dont on aimerait citer de longs extraits. Limitons nous à donner le titre sous lequel elle présente quelques-uns d'entre eux : « Roland Castro, le parfait orateur ou le jeu sur la rupture : du sublime au style populaire »; « Henri Gaudin, le style grandiloquent et l'adoption d'une posture surplombante de grand lettré » ; « Christian de Portzamparc, le style poétique du génie rimbaldien de l'architecture » ; « Philippe Panerai, un style descriptif et narratif au service d'une analyse historique des formes urbaines »; « Bernard Huet, l'efficacité redoutable d'un style diversifié et imagé ». Cette singularité qui cherche à s'affirmer à travers les usages de la littérature se trouve parfois contredite quand un regard attentif est porté sur les procédés littéraires et sur les thèmes mis en avant par ces architectes. Par exemple, la pensée sur le vide que l'un des architectes considère comme caractéristique de sa démarche, se retrouve aussi sous la plume d'un autre. La découverte que les références littéraires peuvent pour certaines d'entre elles être plaquées, tronquées et même falsifiées, fait vaciller le mythe de cette haute culture revendiquée.

Dans la conclusion. Géraldine Molina avance une hypothèse sur l'origine de ce recours à la littérature chez les architectes : il serait une manière de contrer le déclin qu'aurait connu l'architecture dans la hiérarchie des arts, ceci notamment depuis le 19^{ème} siècle. Cette hypothèse est prolongée par la mise en regard de l'usage de la littérature et de celui des sciences humaines : « après avoir tenté de s'inscrire dans un paradigme sociologique pour reconstruire leur légitimité, les architectes contemporains lui ont rapidement préféré le Serait-il intéressant, pour approfondir cette question,

d'élargir l'horizon historique de l'observation ? En effet le recours aux lettres, et d'ailleurs aussi à d'autres savoirs, a été revendiqué dès l'époque de la Renaissance quand les architectes ont rattaché leur métier aux arts libéraux.

Gérard Ringon, sociologue

Géraldine Molina, Les faiseurs de ville et la littérature : lumières sur un star-ssystem contemporain et ses discours publics - Des usages de la littérature au service de l'action des grands architectesurbanistes, Thèse présentée à l'Université de Toulouse Le Mirail le 4 octobre 2010. (Spécialités : Géographie -Aménagement de l'espace), 965 pages.

Après avoir fini la rédaction de ce compte rendu, j'ai découvert un article de Géraldine Molina « Archistars, » ville et littérature, paru dans le numéro de juillet-août 2011 de la revue Urbanisme ; elle y présente les grandes lignes de son analyse.

GLOBAL AWARD FOR SUSTAINABLE ARCHITECTURE



Nous nous trouvons dans une époque charnière où le monde de l'abondance et du progrès rares et les humains de plus en plus nombreux.

Chacun dans le monde prend conscience que la justesse de la présence de l'homme su terre ne peut se faire qu'en équilibre avec son milieu fait de sols, de climats, d'être vivants, Les 20 premiers architectes primés témoignent dans leur travail, par la variété des faune, flore et d'autres hommes.

Ainsi nous entrons dans une nouvelle ère non seulement avec de nouvelles priorités, notamment l'utilisation plus consciente et mesurée des ressources, mais aussi avec elles, Dans ce cahier central de plan libre, nous avons choisi de mettre en valeur plus l'envie d'une approche plus harmonieuse du développement humain résolument inscrite particulièrement le travail de quatre architectes travaillant sur 4 régions du monde dans une relation étroite avec son environnement.

Le GLOBAL AWARD FOR SUSTAINABLE ARCHITECTURE a été créé en 2006 par l'architecte et professeur Jana Revedin pour récompenser et promouvoir chaque année Bijoy Jain, Studio Mumbai - India 5 architectes qui dans leur travail s'emparent de cette question avec ferveur et nous émerveillent par la justesse volontaire de leur premiers pas vers cette nouvelle époque.

Leurs travaux doivent faire preuve d'une recherche vers une architecture contemporaine rationnelle qui est :

- en parfaite adéquation avec les préoccupations éthiques, civiles et sociales d'aujourd'hui
- innovante dans les domaines de l'écologie, de l'énergie, des matériaux et des technologies
- soucieuse d'améliorer les standards du logement et des services à la personne.

Cette exposition, organisée à Toulouse par le CAUE31 et la Maison de l'Architecture Midise transforme petit à petit en une terre finie sur laquelle toutes les ressources se font plus Pyrénées et présentée du 17.10.2011 au 4.01.2012 à la galerie du CMAV, a été créée par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine en 2010, revient sur les 4 premières éditions du GLOBAL AWARD - 2007, 2008, 2009 et 2010.

> réalisations en tailles et en formes, que le développement durable n'est pas un frein mais bien le fondement de nouvelles architectures.

> culturellement très différentes et qui font tous, preuve d'une architecture savante, humaine et délicate dans l'utilisation de détails constructifs simples et efficaces.

Diébédo Francis Kéré - Germany/Burkina Faso Wang Shu - China Alejandro Aravena, Elemental - Chile

Sur la dernière page se trouve une mosaïque en images de tous les autres projets des architectes primés, comme une invitation à venir visiter l'exposition au CMAV.

Pierre-Edouard Verret

GLOBAL AWARD FOR SUSTAINABLE ARCHITECTUR

LOCUS

Plan Libre / n°95. Octobre 2011 Plan Libre / n°95. Octobre 2011

STUDIO MUMBAI / PRIYA & BIJOY JAIN / BOMBAY, INDE

texte : Marie-Hélène Contal, directeur adjoint de l'IFA - Cité de l'architecture & du patrimoine / photo : © Helen Binet

1- Héros indien du Mouvement Moderne, Balkrishna Doshi rompt avec le dogme quand il crée la Fondation Vastu-Shilpa en 1978 pour promouvoir l'habitat populaire et l'autoconstruction. Cette évolution conclut une lutte intérieure vécue par nombre d'architectes du Sud au XXº siècle : « le combat personnel de Balkrishna Doshi réconcilie les décalages flagrants dont il découvrit l'existence avec les principes (...) du Mouvement Moderne et les réalités rudimentaires de la construction dans un pays en développement » (Ecological Architecture – James Steele, Thames and Hudson 2005).

2- L'acronyme BRIC rassemble, au sein des « pays émergents », les quatre pays dont l'essor a modifié l'économie mondiale : Brésil, Russie, Inde et Chine.

3- Deshamanya Geoffrey Bawa (1919 - 2003) né au Sri Lanka, formé en Angleterre, est l'un des grands architectes du XX^e siècle en Asie du sud-est. fondateur du « tropical modernism », architecte du paysage.



DIÉBÉDO FRANCIS KÉRÉ / BERLIN, ALLEMAGNE / GANDO, BURKINA FASO





Si Balkrishna Doshi, Global Award 2007, incarne l'architecture de l'Inde moderne, depuis sa jeunesse avec Le Corbusier jusqu'à sa rupture avec le modèle occidental(1), le quadragénaire Bijoy Jain témoigne des débats qui traversent l'architecture contemporaine à l'ère des BRIC⁽²⁾. Bijoy Jain est d'abord un architecte en phase avec la mondialisation, au sens où sa double culture occidentale et indienne ne crée plus le déchirement intérieur qui marqua Doshi et les architectes de l'ère post-coloniale. Il est pourtant lui aussi en lutte avec les formes que prend la mondialisation en Inde, pays qu'il juge tellement absorbé par sa croissance qu'il en sacrifie ses ressources - et sa culture. Il construit patiemment une oeuvre très clairement écologique et plus clairement encore contemporaine.

Bijoy Jain est né à Bombay en 1965. Il fait ses études d'architecture à la Washington University, à St. Louis, USA. Il travaille avec Richard Meier à Los Angeles, voyage, puis retourne dans sa ville natale où il crée le Studio Mumbai en 2005. « Le Studio utilise le paysage indien comme une ressource et crée des espaces qui s'accordent aux conditions climatiques locales, aux matériaux et aux technologies disponibles ». Cette ligne de conduite, relativement consensuelle en Europe, n'est pas si facile à tenir en Inde. Lorsque ce brillant sujet du village global revient à Bombay après 10 ans d'absence, l'Inde est devenue un géant économique. Cette croissance est gagée sur la rapidité des services et la vitesse est devenue, comme en Chine, un paramètre-clé de l'économie. La mégalopole de Bombay est au coeur du mouvement avec ses 15 millions d'habitants. Les architectes paient un lourd tribut à la valeur-vitesse. Une construction hâtive, partout, tourne le dos à un climat difficile. Bâtiments et habitants luttent ensuite en vain contre la chaleur, les moussons et l'asphyxie urbaine, en l'absence d'un rapport raisonné au développement de la ville. Slow build. « Dans ce pays, ils vous donnent une semaine pour finir un projet ; dix jours plus tard ils le construisent déjà... J'exagère à peine, et ai très vite compris que dans ces conditions, il ne suffit pas d'avoir un projet bien conçu et dessiné pour construire une architecture ayant les qualités que j'estime indispensables. »

Bijoy Jain ne travaille qu'avec des clients acceptant ces conditions : donner à l'architecte le temps dont il a besoin, confier les chantiers à une « task force » de macons, tailleurs de pierres ou menuisiers qu'il conduit lui-même, comme Simon Velez et ses charpentiers en Colombie. Ces ouvriers transmettent une « architecture anonyme » aussi importante à ses yeux que celle, savante, de son maître à penser, Geoffrey Bawa⁽³⁾. Ils partagent l'intelligence de la matière et du genius loci, tissant avec le lieu des liens sensibles et matériels. Pour Bijov Jain, le processus de construction doit en effet se déduire de l'éco-système. À l'amont, l'architecte peut trouver les matériaux et les ressources techniques dans le site. À l'aval, la construction modifiera le réel et le projet doit contenir cette transformation. À Alibang, la « Palmyra House » est construite dans une plantation de cocotiers, à une heure de Bombay. Elle est réalisée en bois de palmier, ressource abondante. Ce bois dur, transformé sur place, est mis en oeuvre en charpente et en menuiserie, associé à du teck recyclé. La maison est presque dématérialisée par la finesse des éléments, des parois qui se dissolvent en claustras. Ventilée et éclairée, elle offre une réconciliation avec la nature qui est en Inde une proposition culturelle neuve. Bijoy Bain est conscient que cette pratique sélective ne peut suffire à améliorer l'état des choses, mais il a voulu affermir son expérience loin de Bombay, où il n'aurait pas pu exercer le contrôle le plus strict sur chaque détail. La critique internationale salue la qualité de son architecture et la maturité surprenante de sa démarche écologique. Cette reconnaissance qui arrive des États-Unis et d'Europe lui confère-t-elle une autorité suffisante pour entrer dans Bombay? Il relève maintenant le challenge, travaillant sur de grands projets pour des entreprises indiennes, mûrissant les stratégies qui vont lui permettre de changer d'échelle sans céder sur ses conditions.

Diébédo Francis Kéré est né en 1965 au Burkina Faso, fils aîné du chef du village de Gando. À l'âge de 7 ans, il part au collège de Tengodogo. Il apprend ensuite le métier de charpentier et trouve du travail à Ouagadoudou. À partir de 1985, il est employé comme formateur par BMZ, une ONG allemande qui finance des ateliers de formation technique dans son pays. Cette prise de contact avec l'Allemagne lui permet d'obtenir une bourse d'études secondaires. Il part pour Berlin en 1990, à 25 ans, et passe son baccalauréat. Il obtient alors une bourse universitaire et choisit d'étudier l'architecture à la Technische Universität de Berlin (T.U.), dont il sort diplômé en 2004.

L'étudiant africain de la T.U. n'attend pas son diplôme pour commencer à travailler. Dès 1998, il crée l'association « Schulbausteine für Gando », qui recueille des fonds pour construire au Burkina Faso des équipements « qui aident au développement et soient adaptés au climat ».

Son premier bâtiment est une école primaire à Gando. Il est très intéressant d'y lire comment l'architecte transpose le rationalisme écologique enseigné à la T.U. aux conditions de Gando. Comme toute bonne architecture climatique, l'école se lit en coupe. La transversale révèle les rôles respectifs d'un bâtiment en maçonnerie, compact, thermiquement régulateur, et d'une toiture en auvent, séparés par une lame d'air qui rafraîchit le massif construit. La longitudinale signale l'alternance des salles de cours et d'espaces-tampons ventilés, aires de jeu, de cours en plein air ou préau. Sur les deux, les larges débords du toit assurent un rôle de pare-soleil et de protection des murs. Le volume linéaire de l'école est tenu par un chaînage en béton. Murs et plafonds sont construits en brique de terre. L'architecte emploie peu de bois, matériau rare et exposé aux termites. La couverture et sa charpente ont donc été réalisées en fers soudés et en tôles par les forgerons du village, ainsi que les claustras. L'école, fraîche, claire, lisible, est un exemple de la recherche d'une solution appropriée à un contexte africain. Le savoir-faire des maçons et des forgerons est valorisé. Des matériaux communs à toute l'Afrique sont transformés en structures résistantes, avec des formes nobles. Selon Francis Kéré, il faut que les acteurs prennent part au processus de développement pour en apprécier le progrès et impulser sa poursuite. « Et cela vaut pour l'architecture ». L'école de Gando a reçu en 2004 l'Aga Khan Award for Architecture.

WANG SHU / AMATEUR ARCHITECTURE STUDIO / HANGZHOU, CHINE texte : Marie-Hélène Contal, directeur adjoint de l'IFA - Cité de l'architecture & du patrimoine / photo : © Iwan Baan





Wang Shu, né à 1963 à Hangzhou en Chine du Sud, a fondé en 1997 dans sa ville son agence, « Amateur Architecture Studio » avec sa femme Lu Wenyu. Un tel titre n'est pas neutre : Wang Shu appartient à l'escouade de jeunes architectes chinois qui s'émancipent de toujours la production. Mais les temps changent. De jeunes architectes, souvent formés aux États-Unis, s'inscrivent en contre et créent des agences « à l'occidentale » pour affirmer une nouvelle pratique, inventive et critique, de l'architecte. Ouverts aux échanges, ils animent en Chine un débat indépendant, stimulant et forment une génération « dont on peut tout attendre », selon la belle expression de Frédéric Edelmann. Parmi eux, Wang Shu s'affirme par un authentique tempérament d'auteur, et aussi par l'originalité de sa position, face au maelström urbain que vit la Chine aujourd'hui. Architecte du nouveau campus de l'école nationale des Beaux-Arts de Hangzhou, Wang Shu l'a construit en récupérant les matériaux des vieux quartiers que la ville démolit sans état d'âme au même moment. Les belles tuiles et les pierres ont été soigneusement réutilisées, dans une architecture qui, comme tous les projets de Wang Shu, est fondée sur la quête d'une identité moderne pour la Chine qui ne nie pas sa propre civilisation.

Le Musée d'Art de Ningbo, superbe démonstration d'architecture contemporaine dans une ville en chantier, la maison de la Céramique, aux lignes « miesiennes », sont pareillement construits avec ce que Wang Shu aime préserver d'une architecture traditionnelle, des matériaux familiers et précieux, remis en oeuvre avec soin. La présence de la matière est profondément émouvante, la proposition esthétique est puissante car Wang Shu est aussi un grand scénographe qui sait poser une architecture sur son socle, orchestrer les relations avec le paysage. Son installation à la Biennale de Venise 2006, un champ de tuiles, récupérées dans les démolitions de Hangzhou, était l'un des grands moments de

Partout ailleurs dans le monde, un architecte peut ainsi rendre hommage au passé mais dans la Chine contemporaine, il ne faut pas sous-estimer la charge critique d'une telle démarche. Wang Shu, qui est aussi théoricien, plaide dans son pays pour le slow build, une course au progrès qui ralentisse pour que l'urbanisation soit plus attentive aux populations, pour qu'une culture qui recèle des trésors d'art de vivre ait le temps « d'infuser » dans le projet. « J'étais écrivain avant de devenir architecte et l'architecture n'est qu'une part de mon travail. Pour ma part, l'humanité est plus importante que l'architecture, et l'artisanat plus important que la technologie ».

La sérénité de cette position est d'autant plus convaincante qu'elle s'exprime par une architecture qui évite toute facilité dans sa propre rhétorique. Ces matériaux anciens qu'on pourrait sur-représenter sont mis en oeuvre avec sobriété, dans le respect des savoir-faire. Le propos pourrait être bavard, il est médité. D'un acte profondément critique surgit la poésie.

ELEMENTAL / ALEJANDRO ARAVENA / DIRECTEUR / SANTIAGO DE CHILE, CHILI texte : Marie-Hélène Contal, directeur adjoint de l'IFA - Cité de l'architecture & du patrimoine / photos : © Cristobal Palma





Alejandro Aravena est un architecte de 35 ans, enseignant, chercheur, praticien. Depuis la création de son agence en 1994, de nombreux prix ont salué son oeuvre d'architecte : bâtiments publics, universitaires, maisons privées aussi, qui sont l'atelier d'un créateur qui aime la matière et la géométrie. La nomination pour le Global Award récompense le travail qu'il accomplit depuis 2000 au sein d'Elemental, une structure originale créée pour stimuler la construction sociale, dont il est aujourd'hui le directeur et l'inspirateur.

Mas con lo mismo - Logement Social Dynamique sans la Dette

Mi-office public, mi-taller, Elemental Team est un « do tank », associé à l'université de Santiago pour concevoir des modèles d'habitat social contemporains, dans un Chili où l'accès à la démocratie a coïncidé avec l'émergence du débat sur le développement durable. Ce débat mondial prend évidemment ses propres contours au Sud. La conscience de l'urgence sociale du logement y conserve une intensité qui s'est affaiblie en Occident ; le débat sur la ville future, quant à lui, augmente de plusieurs magnitudes sur le continent des mégalopoles. L'expérience d'Elemental livre des enseignements qui conjuguent le rappel historique et des visions radicales du futur urbain. Le rappel à l'éthique préalable, c'est que « penser et construire de meilleurs quartiers est indispensable si l'on veut que le développement casse le cercle vicieux de l'inégalité ». La formule, dense, est aussi prospective : le décrochage que repère ici Aravena entre développement et réduction des inégalités est un phénomène propre au XXIe siècle, que les acteurs des pays émergents ont semble-t-il déjà mieux acté qu'en Occident. Pour Aravena, la recherche d'un habitat « facteur de progrès » devient d'autant plus stratégique, et doit se mener dans les conditions ordinaires du marché et des budgets publics. À l'opposé d'une scène européenne qui risque d'enfermer la sustainaibility dans des technologies coûteuses ou des quartiers protégés, Elemental recherche le « mas con lo mismo » faire mieux avec le même. Un même qui restera, dans un Chili en explosion urbaine, le béton et la brique. Aravena interprète l'impératif de durabilité dans cette perspective sud-américaine de renouvellement

urbain rapide : si « l'architecture du logement ne peut plus se contenter d'être une commande sociale et doit devenir durable, c'est par sa propre réversibilité, sa capacité de revenir à un état minimum antérieur, à partir duquel on pourra transformer, reconstruire ».

Une liste déjà longue de viviendas sociales a donné corps à ces principes. Le quartier construit à Iquique en 2004 pour résorber un bidonville installé depuis 30 ans en plein centre en témoigne. Elemental a mené le relogement sur place des 100 familles dans le cadre d'un programme public. « Vivienda Social Dinamica sin Deuda », qui alloue des subventions aux familles les plus pauvres pour qu'elles accèdent au logement. Mais la somme ne couvrait ici, vu le prix du foncier, qu'une partie des coûts. Elemental a mis au point un dispositif de construction ouverte. En dessin, ce collectif en bande avait une étrange silhouette crénelée : une série de L en béton, accolés, contenant sur deux étages la cellule déjà financée. Il appartiendrait ensuite aux habitants de construire eux-mêmes de nouvelles pièces, dans le vide du L, au fur et à mesure de leurs movens. Les vides sont aujourd'hui comblés. L'architecture originelle, rigoureuse et belle, a vertébré à un processus qui a «produit» un quartier, activé le développement et évoluera encore. Alejandro Aravena conçoit des logements sociaux dans les sites urbains les plus divers, toujours à

la recherche de principes constructifs appropriés, ouverts, économiques. Il met au point à Tocopilla, ville dévastée par un séisme en novembre 2007, des logements antisismiques à 10 000\$. « À la lumière de l'expérience, Elemental veut contribuer, avec une ingénierie et une architecture d'avantgarde, à élever le niveau de vie au Chili, en utilisant la ville comme une ressource illimitée pour construire l'égalité ».







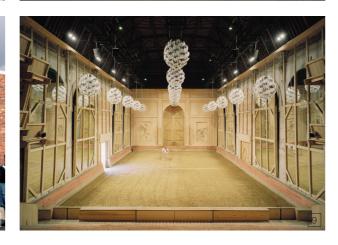
























9 - Construire / Patrick Bouchain et Loïc Julienne / Paris / France / www.auao.org/

- Thomas Herzog / Herzog + Partner | Munich / Allemagne / ©Dieter Leistner

Studio Mumbai / Bijoy et Priya Jain / Bombay / Inde (voir P06) / www.studiomumbai.com

4 - Troppo Architects / Darwin, Adelaide, Perth Townsville, Byron Bay / Australie /

Diébédo Francis Kéré / Berlin, Allemagne - Gando / Burkina Faso (voir P06)

11 - Sami Rintala / Rintala & Eggertsson / Oslo / Norvège / ©Jana Revedin

www.herzog-und-partner.de

www.giancarlomazzanti.com/



1- Stefan Behnisch / Behnisch Architekten / Stuttgart / Allemagne / ©Sabine Vielmo

2- Balkrishna Doshi / Vastu Shilpa Foundation / Ahmedabad / Inde / @Yatin Pandiya 3- Françoise-Hélène Jourda / Jourda Architectes / Paris / France

www.jourda-architectes.com/ 4- Hermann Kaufmann / Architekten Hermann Kaufmann / Schwarzach / Autriche ©Bruno Klomfar / www.hermann-kaufmann.at/

Vang Shu / Amateur Architecture Studio / Hangzhou / Chine (voir P07)

5- Fabrizio Caròla / Naples / Italie / @ Jana Revedin Elemental Team / Directeur, Alejandro Aravena / Santiago de Chile / Chili (voir P07) ww.alejandroaravena.com/

7- Philippe Samyn / Samyn and partners / Bruxelles / Belgique / @Marie-Françoise 8- CS Studio Architects / Carin Smuts / Le Cap / Afrique du Sud / @Melanie Cleary

15 - Snøhetta / Oslo / Norvège / ©Eson Lindman / www.snoarc.no/ 16 - Steve Baer / Albuquerque / États-Unis / ©Jon Naar

12 - Giancarlo Mazzanti / Bogota / Colombie / ©Rodrigo Davila

13 - Junya Ishigami / Tokyo / Japon / ©Iwan Baan / www.jnyi.jp/

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes

> Promologis : programme de logements collectifs sociaux et accession sociale, rue Hélène Boucher à Saint-Jean et rue de Cugnaux à Toulouse (31)

Difficulté : deux opérations de programmes de logements collectifs (4,4M€ et 9M€) lancées en appels d'offres, cette procédure étant non adaptée à la maîtrise d'oeuvre.

Réponse : Promologis, en tant que SA HLM, n'est pas soumis au CMP mais à l'ordonnance du 6 juin 2005. Respectant le principe de publicité et de mise en concurrence pour la passation de ses marchés de travaux et de prestations intellectuelles, Promologis est libre de suivre la procédure de son choix. Concernant les appels d'offres, le prix de la mission n'est pas le seul critère retenu pour attribuer les marchés, Promologis attachant une grande importance aux qualités et aux capacités des candidats et procédant à un examen minutieux de leurs réalisations antérieures.

> ENVT : CHU vétérinaire des animaux de compagnie de Toulouse (31)

Difficulté : un grand nombre de documents était demandé aux candidats, constituant des prestations non rémunérées (explication argumentée du parti architectural, note décrivant les solutions techniques retenues en matière de fondations, note comportant un estimatif des travaux par grandes unités d'œuvre, fiche présentant les options prises en faveur de la qualité environnementale du projet, tableau récapitulatif des surfaces « faisant apparaître les surfaces utiles et la surface hors-œuvre etc...).

Réponse : l'ENVT a diffusé sur sa plateforme de dématérialisation l'information « seuls les candidats sélectionnés (minimum 3 maximum 5) auront à produire les pièces graphiques constitutives de l'offre et les autres prestations demandées. Ces prestations seront rémunérées pour ces seuls candidats au montant de 2 250 euros ht et déduits de la rémunération du seul attributaire...».

Il a été tout de même précisé à l'ENVT qu'à l'avenir l'information doit être publiée dès l'AAPC ou faire l'objet d'un AAPC rectificatif.

> SEM 81 : réalisation du Musée Dom Robert à l'abbaye Ecole de Sorèze et réhabilitation du bâtiment classé Monument historique qui l'accueille (81)

Difficulté : le montant des travaux annoncés dans l'AAPC pour cette opération lancée en procédure négociée, est de 3 600 000 euros ht. Même si la procédure choisie est conforme, il était cependant regrettable, vu l'importance de l'opération, que la procédure de concours d'architecture n'ait pas été retenue.

Réponse : le projet porte sur la réutilisation et la réhabilitation d'un monument historique. De plus, les éléments pertinents de muséographie auraient nécessité de prévoir un concours sur un stade très avancé, sans certitude d'aboutir et non compatible avec la nécessité pour le maître d'ouvrage de pouvoir dialoguer avec l'équipe de maîtrise d'œuvre très rapidement, au regard des contraintes de budget, de délais et des demandes des financiers. La procédure négociée répondait le mieux aux besoins du maître d'ouvrage.

> Mairie d'Onet-Le-Château : reconstruction de l'école du stade (12)

Difficulté : ce marché concernant la conception, le financement et la construction d'une école est lancé dans le cadre d'un bail emphytéotique (procédure dérogatoire qui ne paraît pas en l'espèce pouvoir être justifiée).

Réponse : la procédure de BEA a été retenue après avoir pris connaissance du rapport préalable d'évaluation qui conclut à l'intérêt de cette procédure. Ceci n'engage en rien la commune puisqu'à ce stade, le contrat de partenariat n'est pas établi. Il pourra l'être :

- si des candidats se déclarent intéressés par le projet,
- si la commune décide de retenir une ou plusieurs candidatures (3 au maximum)
- et si, au final, une offre est retenue par la commission des marchés

Le Maire conclut qu'il reviendra au Conseil Municipal de décider de l'engagement d'un

La réponse n'étant pas satisfaisante, le CROA a décidé de saisir le Conseil National de ce

> Mairie de Saint-Lys : construction d'un bâtiment « Maison des Associations, de la Culture et de la Solidarité » (31)

Difficulté : opération lancée dans le cadre d'un marché de travaux et d'études (procédure dérogatoire qui ne paraît pas en l'espèce pouvoir être justifiée).

Réponse : le Maire remercie le CROAMP de l'intérêt qu'il porte à sa commune et répond qu'il prend bonne note de ses commentaires sur ce dossier.

La réponse n'étant pas satisfaisante, un nouveau courrier a été adressé à la Mairie de Saint-Lys pour indiquer que le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées est toujours dans l'attente de toute précision sur les suites données à ce dossier.

Le Maire nous a depuis précisé que cette procédure était annulée et relancée sous forme de procédure adaptée.

Le seuil de 40 m²

Suite aux actions menées par le Conseil National et relayées en région par les CROA (cf. Plan Libre 92 et 93), le Secrétaire d'Etat au Logement, Benoist Apparu, a confirmé que la demande de la profession, visant au respect de la loi sur l'architecture et de ses articles 3 et 4, était acceptée.

En effet, un décret relatif aux formalités à accomplir pour les travaux sur constructions existantes va venir modifier le code de l'urbanisme dans sa partie réglementaire et précisera que « le recours à l'architecte est obligatoire dès lors que les projets de travaux sur construction existante conduisent la surface de plancher à dépasser le seuil des 170 m² ».

ACTUALIT

Contrat d'architecte pour travaux neufs : nouvelle version

Dans l'objectif de simplification des contrats, et en vue d'alléger le Cahier des Clauses Particulières (CCP), le contrat d'architecte comprend désormais trois parties (et non plus 2) complémentaires et indissociables :

- le Cahier des Clauses Générales (CCG) qui détermine les dispositions générales applicables dans les rapports entre le maître d'ouvrage et l'architecte.
- le Cahier des Clauses Particulières (CCP) qui fixe les dispositions spécifiques du contrat d'architecte et précise principalement la désignation et la qualité des parties, l'objet de l'opération, le montant de la rémunération et son mode de
- l'annexe financière qui détaille précisément la décomposition de la rémunération de l'architecte ainsi que les frais directs.

Une version modifiable est en ligne. Pour le téléchargement : www.architectes.org

Remaniement du Code des Marchés Publics

Le décret n°2011-1000 du 25/08/2011 a procédé à des mises à jour attendues telles que celles relatives à la dématérialisation et a également introduit un certain nombre de nouveautés dont :

- la possibilité pour les entreprises de présenter une variante sans offre de base
- la création de contrats globaux de performance pouvant déroger au principe de l'allotissement
- l'utilisation de la procédure de dialogue compétitif dans les marchés de maîtrise d'œuvre portant sur la réalisation de projets urbains et d'opérations de réhabilitation d'ouvrages complexes

Pour l'essentiel, cette réforme s'applique aux projets de contrats pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication depuis le 27 août 2011.

Décret n°2011-1000 du 25 août 2011 téléchargeable sur www.legifrance.gouv.fr

JURISPRUDENCE

Construction

Pour mémoire, la Cour de Cassation comme le Conseil d'Etat ont rappelé que les travaux supplémentaires (par extension les honoraires supplémentaires de l'architecte) doivent faire l'objet d'un accord écrit et préalable du maître d'ouvrage.

CE 11/03/2009 n°296067 - Cass. civ. 3è, n°08-10813

Urbanisme

La Cour d'Appel Administrative de Nancy a rappelé l'importance d'afficher, pour un permis de démolir, la surface du ou des bâtiments à démolir. Sans cette mention, le délai de recours des tiers ne commence pas à courir. Le titulaire du permis s'expose ainsi à une insécurité juridique, une contestation pouvant survenir au-delà du délai de deux mois à compter de l'affichage irrégulier.

CAA Nancy, 09/06/2011, n°10NC01632



Même pour une procédure adaptée. le maître d'ouvrage public a l'obligation d'indiquer la pondération des sous-critères, si certains d'entre eux font l'objet d'une pondération nettement plus importante que les autres.

postulat?

PROCHAINES FORMATIONS



ENSA de Toulouse 83, rue Aristide Maillol - BP 10629 31106 Toulouse Tél: 05 62 11 50 63

Le programme architectural, une

Si faire en sorte qu'un immeuble

dynamique de projet

(1 module de 2 jours)

réponde aux besoins de ces usagers semble

d'ouvrage, la mise en place d'une démarche de

programmation doit-elle être réduite à ce seul

Le programme dont l'intitulé sémantique peut

bâtiment que les moyens permettant de le réaliser

reste un objet contractuel ou normatif si l'on se

réfère aux textes de références qui le définissent

(code des marchés publics, loi du 12/07/85 dite

« MOP »...) et place le « besoin » comme pierre angulaire de tout nouveau projet de construction.

programmation « technique » se complète d'une

œuvre de la commande en raison d'une définition

réduite des attentes, de considérations juridiques particulières ou contractuelles empêchant leur

approfondissement ou leur accompagnement.

La posture d'un assistant au maître d'ouvrage se distingue alors de celle du maître d'œuvre et

nécessite de nouveaux outils et méthodes dont

compris. L'enjeu est alors de pouvoir conseiller

les enjeux doivent être maîtrisés et préalablement

son client dans la mise en œuvre d'une démarche

de programmation, l'accompagner dans celle-ci

Le Centre Interprofessionnel de Formation

Continue de l'Architecture (CIFCA) propose

la réalisation d'une formation à destination

architecturale leur permettant d'approfondir

nouveaux supports d'aide à la conception et

de stratégie que peuvent constituer les outils

de programmation mais aussi d'amorcer une

diversification éventuelle de leur activité vers

les métiers de conseil ou encore consolider un

relationnel client par la compréhension des outils

de conseil utilisés en amont de la conception et

de leurs enjeux . Cette formation sera réalisée à

l'Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture les

17 et 18 novembre 2011. Elle est réalisée par un

architecte-programmiste, accompagné d'un maître

Jean-Julien Lascaux, Programmiste, architecte

administrative, environnementale du groupe IOSIS.

DPLG, responsable des agences Grand Sud

d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique,

de IOSIS Conseil, filiale de programmation,

leurs compétences par l'appropriation de

d'architectes ou de maîtres d'œuvre, désireux

de s'approprier la démarche de programmation

lorsque cela est possible.

d'ouvrage public.

ENSA de Toulouse – CIFCA

démarche pédagogique et stratégique dans l'accompagnement du maître d'ouvrage. Nombre d'architectes –au contact direct et sollicités des maîtres d'ouvrage-peuvent être rapidement confrontés à une difficulté de mise en

Néanmoins, la constitution d'un programme entraîne la mise en place de méthodes, d'outils

qui peuvent être l'occasion de consolider

autant la commande dans le ieu d'acteurs qu'ils induisent entre partenaires du projet, que la déclinaison d'une approche managériale de réalisation du projet. Ainsi, la démarche de

être la première préoccupation d'un maître

Pour de plus amples informations, programmes et inscriptions en ligne aux stages, consulter le site du Pôle: www.polearchiformation.org



La coordination OPC, une mission pour les Architectes! (2 modules de 2 & 3 jours)

La mission OPC dans sa forme actuelle existe depuis plus de 15 ans et les maîtres d'ouvrage ont pris conscience que pour assurer le respect des délais et pouvoir appliquer des pénalités de retard sans contestation des entreprises, il leur faut mettre en place une coordination OPC.

Quelles sont les compétences nécessaires pour réaliser des missions OPC?

Il n'y a pas de diplôme spécifique pour être coordonnateur OPC.

L'architecte qui a des compétences en suivi de chantier peut efficacement suivre notre formation pour acquérir une connaissance de la mission OPC telles que définies dans la loi MOP et l'apprentissage d'un logiciel de planification basé sur la méthode du chemin critique. Ce sont des éléments nécessaires à la réalisation efficiente de la mission OPC.

L'expérience a montré qu'il n'y a pas de « petite » mission OPC. La méthode est efficace même et surtout pour les petits chantiers

Quelle est la rémunération de la mission OPC?

La rémunération est de l'ordre de 1,5% du montant des travaux à adapter en fonction des difficultés de l'opération. L'architecte croit souvent qu'il y a une économie de temps à réaliser le DET et la mission OPC et accepte de baisser ses honoraires de mission OPC bien en dessous de ce taux de 1.5%. C'est une erreur, cette mission nécessite du temps de présence, d'organisation et de réunion et le gain en tant que mission complémentaire à celle de l'architecte est faible. Que propose MC FORMATION ?

regrouper autant la désignation de la fonction d'un Forte de ses 15 ans d'expériences et plus de 150 architectes formés à cette mission, MC FORMATION propose une formation de 5 jours décomposée en deux séquences indépendantes : une séquence connaissance et négociation de la mission sur 2 jours et une séquence réalisation de planning sur MSPROJECT d'une durée de 3 jours. Pourquoi utiliser MSPROJECT?

> C'est un logiciel très complet dont l'apprentissage permet la compréhension des autres logiciels de gestion de projet qu'ils soient développés sous MAC ou sous PC.

La mission OPC est nécessaire à la bonne réalisation de l'ouvrage et l'architecte est toujours gagnant de parler de coordination

Maurice Caradant, Ingénieur INSA-Architecte DPLG, Directeur CARADANT Bureau d'Etudes, Expert près la Cour d'Appel de Toulouse, Professeur Associé INSA de Toulouse.

Module 1:14 & 15 novembre 2011, 660 euros le module net de taxes; Module 2:12, 13 & 14 octobre 2011, 7, 8 & 9 décembre 2011, 1190 euros le module net de taxes. Modules indépendants



Les équipements sportifs : de la programmation à la réalisation Cursus de formation et cycle de conférences 2011

Un cursus de formation démarré en mars 2011

L'ENSA de Toulouse et le CNFPT proposent un cursus de formation continue consacré à la programmation et à la conception des équipements sportifs. L'ambition de cette formation est d'apporter un niveau d'expertise qui permette

- aux cadres et techniciens des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des fédérations sportives et aux programmistes, d'éclairer les choix des élus en matière d'aménagement sportif des territoires et de programmation d'équipements sportifs, ainsi que de guider le travail de conception des maîtres d'œuvre ;
- aux architectes et aux ingénieurs de concevoir des équipements sûrs, fonctionnels et respectueux de l'environnement qui enrichissent le cadre de vie et constituent des lieux favorisant l'épanouissement individuel et la cohésion sociale.

Une finalité opérationnelle

Cette formation est organisée en 5 modules de 4 jours — qui peuvent être suivis indépendamment — comprenant chacun une conférence, le jeudi soir. Trois modules ont été réalisés à Toulouse, à Montpellier et à Paris, les modules suivants visent à :

- comprendre les enjeux urbains, architecturaux et fonctionnels, savoir s'adapter au contexte européen (Barcelone, 22 25 novembre 2011
- Diagnostiquer, moderniser, concevoir, réaliser (Toulouse, 24 27 janvier 2012)

Un rayonnement national, une ouverture internationale

Outre le premier et le dernier modules organisés à Toulouse, les autres sont délocalisés à Montpellier, Paris et Barcelone afin que les interventions puissent être illustrées par des visites d'équipements de nature et de rayonnement variés et complétées par des rencontres avec les différents acteurs institutionnels et économiques des secteurs du sport et des espaces sportifs.

Les intervenants sont des professionnels du Grand Sud-Ouest, mais aussi des experts nationaux et internationaux. Ainsi, le président du programme Sport et loisirs de l'Union Internationale des Architectes, l'écossais lan McKenzie, a honoré de sa présence la conférence inaugurale de mars 2010 en présentant une communication très remarquée.

Une confrontation des différents acteurs

Ces modules de formation et ces conférences offrent l'occasion unique d'échanger avec tous les différents acteurs du développement des équipements sportifs ainsi réunis : maîtres d'ouvrage (élus et responsables territoriaux), usagers (dirigeants sportifs, enseignants d'éducation physique et sportive), programmistes, architectes et ingénieurs.

François Vigneau, diplômé en architecture et docteur en géographie et aménagement du territoire, auteur d'ouvrages sur les équipements et espaces sportifs

ENSA de Toulouse - CIFCA et CNFPT de Midi-Pyrénées

Module: 17 et 18 novembre 2011, 400 euros le Module 4 : 1290 euros le module net de taxes ; Module 5 : 540 euros le module net de taxes



LA MÉDIATHÈQUE DE MONTAUBAN (82)



Maître d'ouvrage : Ville de Montauban

Architectes mandataires : Colboc Franzen & Associés

BET Structure: Groupe Alto BET Fluides et HQE: **INEX**

Economiste : Bureau Michel Forgue VRD : ATPI Acousticien: J-P Lamoureux

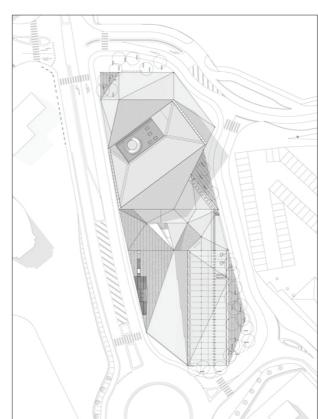
Paysagiste : D Paysage Eclairagste : **SB&B**

Programme

Médiathèque, cafétéria, auditorium 120 places

Calendrier Concours: 2005 Début du chantier : juin 2010 Date de livraison : 2012

Montant des travaux : 7 200 000 euros HT Surface SHON: 3 800 m²



est le fer de lance d'une opération de rénovation urbaine des quartiers est de la ville. Elle doit marquer l'entrée de représentant la ville de Montauban. C'est parallèlement un à la courbe de la voie de contournement. Le deuxième programme à réinventer : à l'heure de la numérisation du spatialiser et matérialiser l'information et son partage ? Le terrain d'emprise de la future médiathèque est bordé et coupé par des voies aux géométries marquées par l'histoire. La voie traversant le site est une ancienne voie royale crée sous Louis XIV : Le parcellaire ancien et par conséquent une partie des masses bâties voisines de la médiathèque se plient à cette géométrie. La voie bordant le terrain au sud est une voie de contournement crée au sont marquées par la création du quartier des Chaumes des années 60 à fin 70. L'interprétation du programme a conduit à le scinder en trois parties équivalentes en taille : un forum citoven, un grand plateau de lecture invitant à la découverte et à la rencontre, des salles de lecture et de travail. Nous avons découverts qu'en superposant ces trois

entités programmatiques, en plaçant le dernier niveau de manière oblique pour qu'il partage sa diagonale avec les deux étages inférieurs, et en les reliant par triangulation, nous engendrions une spatialité intérieure répondant





La construction de la nouvelle médiathèque de Montauban étrangement au programme, tout en s'adressant à toutes les géométries du site. En effet, le rez-de-chaussée ainsi que le premier étage bordent la voie du XIXème siècle. Au ville, redonner une identité à ces quartiers délaissés tout en sud, le porte à faux est légèrement tronqué pour répondre étage s'inscrit perpendiculairement à la voie Louis XIV et savoir, quels sont les enjeux d'un tel programme si ce n'est installe l'édifice et son faitage dans la géométrie historique dominante. Enfin, la triangulation reprend la géométrie de l'urbanisation récente marquant la partie nord du terrain. Le visiteur accède ainsi à la médiathèque sous le porte à faux nord, depuis les quartiers en restructuration, protégé et du vent d'Autan. Mais c'est aussi l'expression architecturale de la volonté politique d'accueillir les habitants de ces quartiers aux vécus complexes et en XIXème siècle tandis que les voies et masses bâties au nord devenir. Au rez-de-chaussée, le forum citoyen s'adresse aux passants et accueille les visiteurs : il propose un large hall distribuant les actualités, un café littéraire, un auditorium de 120 places, une salle d'exposition. S'v installent aussi cour de service et administration. En relation directe visuelle par l'actualité, le premier étage contient « les mondes imaginaires », soit un lieu d'exploration et de découverte, s'adressant à toutes les classes d'âges. Il profite d'espaces de lecture en gradin le reliant spatialement et visuellement au deuxième étage. Ce dernier s'installe en mezzanine sur les « mondes imaginaires », qui bénéficient ainsi d'un apport de lumière

naturelle zénithale. Aux extrémités de ces deux plateaux de lecture, de hautes baies vitrées cadrent les éléments singuliers du contexte: l'entrée de la ville, un bosquet d'arbres centenaire préservé, le centre ville de Montauban. Par la manipulation géométrique initiale, les intérieurs de la médiathèque entrent en résonnance avec la ville. Les portes à faux engendrés sont par ailleurs facilement gérés par cette manipulation : deux poutres maîtresses en acier bordent et soutiennent le dernier niveau. Elles reposent sur quatre poteaux. Deux sont situés aux angles des étages inférieurs. Les deux autres équilibrent les par le bâtiment des nuisances de la voie de contournement flèches engendrées par les portes à faux et sont situés sur les façades latérales des étages inférieurs. Les espaces intérieurs sont ainsi dégagés de tout point porteur : une flexibilité d'usage totale est assurée.

Le bâtiment est drapé d'une robe de terre cuite, hommage à l'architecture de briques caractéristique de Montauban. Ce sont des bardeaux, décliné en brise soleil sur certains murs du rez-de-chaussée, apportant ombre et intimité aux bureaux du personnel. Seul les larges vitrages des plateaux de lecture aux étages percent cette étrange bloc de terre cuite. Le traitement des espaces extérieurs en béton désactivé évoque les calades des trottoirs de la vieille ville.

Plan Libre / n°95. Octobre 2011 Plan Libre / n°95. Octobre 2011



BILAN D'ÉTAPE

La commission « Rendez-Vous de l'Architecture » et la MA'mp ont bouclé l'organisation de la XXVème édition des RVA, fixée au jeudi 1er décembre 2011 à Entiore (Quint Fonsegrives). La 6ème édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées, sera un des temps fort de ce rendez-vous incontournable pour la profession et ses partenaires. L'équipe s'organise déjà pour le montage du calendrier 2012.

L'édition de Novembre 2010 présentait la composition du Conseil suite aux élections ordinales et précisait les grandes lignes des actions engagées par la nouvelle équipe. Un an plus tard, le Conseil de Septembre a été l'occasion pour chaque commission de présenter l'avancement de ses travaux. Les différents groupes de travail ont dressé un bilan des actions menées et si certaines s'inscrivent dans la durée, le calendrier initial est respecté.



La commission « Formation continue » s'attache à favoriser et développer l'accès à des programmes de formation appropriés, en collaboration avec le Pôle de Compétences en Formation Continue Midi-Pyrénées. Un recensement des besoins en formation a conduit la commission à mettre en place 3 nouveaux cycles de formations en 2011 : Jurés de concours, optimisation et organisation de l'agence d'architecture, constructions bois. Deux autres cycles verront le jour en 2012.



La commission « Palmarès de la Jeune Architecture de Midi-Pyrénées » et la MA'mp travaillent à l'organisation d'un événement en relation avec l'ENSA Toulouse. Ce palmarès biennal est prévu en alternance avec le Prix Architecture Midi-Pyrénées dans le cadre des Rendez-Vous de l'Architecture. Il permettra de mettre en avant le travail des jeunes diplômés de l'ENSA Toulouse en leur proposant de mener une réflexion sur un thème donné. La première édition est prévue pour les XXVIème RVA (2012).



La commission « Diffusion de la culture architecturale : actions vers les scolaires », la Drac MP et la MA'mp mènent une réflexion sur les outils et moyens à mettre en oeuvre pour sensibiliser et transmettre l'architecture en milieu scolaire, amener les jeunes publics des établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) à mieux appréhender leur cadre de vie et à s'ouvrir à une culture de l'architecture partagée. La commission a récemment lancé un recensement des architectes qui seraient prêts à intervenir en milieu scolaire afin d'évaluer les forces mobilisables pour développer ces actions de sensibilisation à l'architecture. (cf Plan Libre n°94)



La commission « Archives d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage en Midi-Pyrénées » participe à un programme de sauvegarde de la connaissance et la mise en valeur du patrimoine, en partenariat avec la Région, l'Université Toulouse Il et la Drac. L'objet est de constituer un réseau d'études et d'échanges, de mutualiser les informations sur les archives à sauvegarder et orienter les éventuels donateurs vers des services d'archives publics. L'équipe travaille à la mise au point de méthodes de sélection, de conservation et d'exploitation scientifique des fonds. Une nouvelle étape a été franchie par la finalisation et la mise en ligne sur les sites respectifs du Croa, des Archives, de la MAMP du tableau de gestion des archives d'architecture. La prochaine étape consistera à étendre la démarche aux archives d'urbanisme. La sauvegarde de fonds d'archives d'architectes (B. Bachelot, P. Glénat, E. Lay, B. Pagès, Sassus-Pierron...) est en cours de constitution et deux monographies d'architectes, financées par la Région MP, seront prochainement publiées.



La commission « Patrimoine et Architecture

Contemporaine » a engagé une campagne d'information sur le rôle des ABF afin de lancer un débat ABF / Architectes ayant pour thème les idées et les pratiques en matière de restauration, de réhabilitation et d'architecture contemporaine. Une action plus large en direction des élus et des donneurs d'ordre sera engagée dans un second temps. La question de l'intervention sur l'architecture et les paysages existants –qu'il s'agisse de stricte conservation ou d'évolutions radicales– en parfaite cohérence avec les idées, les besoins et les techniques constructives d'aujourd'hui a été posée dans le Plan Libre 94. L'éditorial de Bernard Voinchet situe le débat, la contribution de Philippe Moreau en page 12 rappelle les règlementations actuelles concernant les monuments et espaces protégés.



La commission « Commande Publique » mène des actions de lutte contre le dumping des honoraires et de sensibilisation des maîtres d'ouvrage publics aux difficultés induites par les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre, plus spécifiquement les MAPA. La commission a mis au point un document synthétique et pédagogique à destination des maîtres d'ouvrage publics afin d'éviter les principaux écueils des procédures adaptées pour les marchés de maîtrise d'œuvre. Ce dernier sera prochainement diffusé aux élus de la région soutenu par une campagne d'information.

Parallèlement, une charte Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'oeuvre a été finalisée afin de permettre à la Ville de Toulouse et à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, importants donneurs d'ordre, à l'AIMP et au CROA d'avoir un document de référence pour la passation et le déroulement des marchés publics de maîtrise d'œuvre. La signature officielle à la Mairie de Toulouse, relayée par la Dépêche du Midi, a eu lieu le 6 juin 2011. Ce travail est l'aboutissement d'une action engagée par la précédente équipe avec la Ville de Toulouse et l'AIMP. De nouvelles démarches sont envisagées afin de décliner cette charte auprès des grands donneurs d'ordres publics de la région.

comparé à l'année 2010.



La commission « Communication de l'Institution » s'est concentrée sur la création d'un portail numérique destiné à la profession. Le projet est en cours de finalisation. Le site sera officiellement présenté et mis en ligne lors des XXVème RVA. Ce nouvel outil permettra notamment l'accès à un calendrier partagé répertoriant les événements liés à la profession sur la région Midi-Pyrénées. Des fiches synthétiques offriront un accès direct aux sites des différentes institutions et associations partenaires, mais aussi à des informations pratiques et aux programmes de formation.





La commission « Litiges et Pratiques Professionnelles » est régulièrement sollicitée afin de formuler des avis ou organiser des conciliations à propos de litiges entre architecte / maître d'ouvrage ou entre architectes. En fonction de la nature des dossiers, la Commission rend un avis sur la base des pièces en sa possession, ou organise une réunion à laquelle les deux parties devront se présenter. A l'issue des réunions de conciliation, la Commission dresse un procès-verbal de réunion et le cas échéant constate qu'un accord est intervenu entre les parties. Le nombre de dossiers traités est en légère baisse

Le bilan des travaux réalisés est positif et les résultats encourageants. Certaines actions étant arrivées à terme, il est envisagé dans les prochains mois la création d'une Commission « Marchés Privés ».

L'équipe reste à l'écoute et accueillera toutes suggestions, contributions, retours d'expériences, pouvant faire avancer les travaux en cours ou déboucher sur de nouvelles thématiques.